



ATTAQUE SANS PRECEDENT CONTRE LE SYNDICALISME

MARDI 17 FEVRIER 2009

RASSEMBLEMENT devant le Palais des Congrès à 13 h
puis manifestation jusqu'à la Cour d'Appel (Rue des Arènes) à 14 heures

MANIFESTATION REGIONALE

pour défendre les Acquis sociaux, les droits, les libertés, la démocratie.

Agissons massivement pour stopper cette destruction.

UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT CONTRE LE SYNDICALISME A CHATEAUXOUX :

Le Maire UMP de Châteauroux n'a pas été en reste depuis 2003, prenant la tête d'une véritable opération de liquidation du syndicalisme en décidant d'expulser des locaux qu'elles occupent, les Unions Départementales de la CGT, de la CFDT et de FO de l'Indre. Depuis cinq années, en dépit de tous les principes républicains (*), des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail, du Code du Travail, ce Maire, représentant de la Droite Sarkozyenne, ancien Président de la CCI de l'Indre, multiplie les procédures en justice pour abattre le syndicalisme dans ce département sinistré socialement et économiquement.

Ainsi, en réclamant aux organisations syndicales, le paiement d'un loyer dont l'arriéré s'élève à 430 410 €, alors que celles-ci étaient hébergées, à titre gracieux, comme dans pratiquement toutes les Villes Préfecture et Sous Préfecture de France. Le Maire veut faire de Châteauroux, un exemple pour priver les Syndicats partout de la possibilité d'accueillir les salariés, de les réunir, en leur confisquant leurs locaux et en les frappant à la caisse. Après plusieurs années de procédures, la justice, sur décision du T.G.I. de l'Indre, a accédé à cette demande, sans prendre en compte les propositions des organisations syndicales.

Cet acharnement de la Municipalité de Châteauroux donne déjà des ailes à d'autres. En effet, le Maire de La Guerche sur l'Aubois (18), vient lui aussi d'informer l'UL de la CGT de quitter ses locaux en Avril, sans aucune concertation.

Au moment où se multiplient les actions revendicatives des salariés, des usagers des Services Publics, où s'intensifient les mobilisations en faveur de la paix et du désarmement, le Chef de l'Etat, son gouvernement recourent à des méthodes en totale contradiction avec les principes républicains et valeurs de la France des Droits de l'Homme et des Citoyens.

Pour briser l'action collective, sanctionner celles et ceux qui résistent à la régression sociale, démocratique, se généralisent en lieu et place du dialogue social promotionné par le gouvernement, le recours à la force policière, à la répression et aux procédures en justice.

Le droit de grève est l'objet d'une remise en cause sans précédent dans les transports publics et bien au-delà, dans tous les Secteurs Public ou Privé, pour permettre au patronat d'empêcher demain, les salariés de créer des syndicats dans les entreprises et les empêcher de revendiquer.

Le Gouvernement et le MEDEF veulent encadrer et surtout empêcher les salariés des transports, de faire grève. Ils s'opposent déjà depuis longtemps aux grèves des personnels des établissements publics de Santé, en les assignant à leur poste et cela, quels que soient les effectifs présents « *pour assurer la continuité du Service Public* ».

Le passage des Ministres et du Chef de l'Etat dans les départements, donne lieu à des déploiements de forces de police et à des opérations de quadrillage des territoires qui montrent bien que les représentants de cette France d'en haut, craignent les rencontres avec le Peuple.

(*) Un peu d'histoire.... :

Les Bourses du Travail, créées en Février 1887 à Paris, destinées à accueillir les salarié(e)s, avaient pour but de leur donner des moyens pour s'organiser et se défendre, face aux employeurs. Le contrat de travail étant un lien de subordination de « l'employé à l'employeur », l'employé se trouvant en permanence en situation d'infériorité. Ces lieux, mis à disposition gratuitement par les municipalités, étaient destinés en quelques sortes à compenser cette inégalité, en donnant des moyens aux salariés pour défendre leurs droits, pour s'organiser, et créer les 1ères organisations syndicales...

**Les temps
auraient-ils changé ???**

Quasi systématiquement, les actions collectives, rassemblements, grèves, manifestations font l'objet de procédures en justice, de poursuites et condamnations envers les syndicalistes et acteurs des mobilisations. Dernière procédure en date, celle initiée par l'Agglo Orléanaise : Dans le conflit des éboueurs qui a duré 25 jours, une procédure en justice a été engagée sur la grève et assigner le représentant de la CGT devant le Tribunal pour avoir osé réclamer 100,00 € d'augmentation de salaire.

C'est aussi dans ce contexte qu'au cours des tous derniers mois, le Chef de l'Etat est venu à Montrichard dans le Loir et Cher, à Orléans dans le Loiret et mardi 27 janvier à Châteauroux, encadré par tout un dispositif pour éviter la rencontre avec celles et ceux qui souffrent des conséquences des politiques libérales conduites dans le pays.

C'est parce qu'ils ont peur que les salariés, la jeunesse, les retraités, les chômeurs se mobilisent, se rassemblent dans l'action collective, Tous Ensemble, comme ce 29 Janvier pour les salaires, l'emploi et leurs revendications, que le gouvernement accélère à marche forcée des réformes tous azimuts qui toutes apportent la régression sociale, la régression des droits et des libertés et portent atteinte à la Souveraineté du Peuple et à la Démocratie.

Le Candidat à la Présidentielle de 2007, soutenu par le MEDEF et les grandes multinationales, avait clairement affiché sa volonté d'imposer la rupture, d'en finir avec le droit de grève et de mettre les Syndicats « au pas ». Cette ambition était déjà travaillée par ses fidèles qui n'hésitaient pas à recourir aux méthodes musclées contre les sans papiers et travailleurs en lutte, avant cette élection.

Le Mardi 17 Février 2009, les trois Unions Départementales CGT, CFDT et FO de l'Indre feront appel de la décision du T.G.I. devant la Cour d'Appel de Bourges. Cette affaire concerne tous les salariés, tous les démocrates, toutes celles et ceux qui sont épris de justice, qui se battent pour que la France reste un Pays Démocratique. Depuis 2003, l'ensemble des organisations syndicales des salariés de l'Indre se battent avec les salariés contre les prétentions du Maire de Châteauroux et de sa majorité, ensemble, ils seront, à nouveau rassemblés cette fois à Bourges, devant la Cour d'Appel, **Mardi 17 Février 2009 à partir de 14 h.** Parce que cette affaire se conjugue à toutes les remises en cause des droits et acquis comme les 35 Heures, les Congés Payés, le Code du Travail.

**MANIFESTATION REGIONALE LE MARDI 17 FEVRIER 2009 à 14 h.
devant la COUR D'APPEL DE BOURGES (Rue des Arènes)**

Ensemble, nous représentons le nombre, la force est de notre côté. Sachons conjuguer nos différences et nous unir dans les luttes pour l'intérêt général. Donnons-nous la force nécessaire en adhérant au Syndicat qui fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait pour nous permettre de gagner.

Bulletin d'adhésion à la CGT

✂-----
NOM.....Prénom.....Age.....Profession..... Entreprise.....
Adresse.....

